

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Halte-Garderie « Les Bout'Chou »
Amiens (80)**

Note de Première Phase (NPP)

Décembre 2010 – N° 800011439_RNPP

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Halte-Garderie Les Bout'Chou Amiens (80)

Note de Première Phase (NPP)

Décembre 2010 – N° 800011439_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	A.VOGT	Ingénieur d'études
Vérificateur	S. SOENE	Chef de projet
Approbateur	A. ROGER	Directeur de projet

SYNTHESE

L'État français a souhaité faire procéder, comme le prévoit **l'action 19 du 2^{ème} plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service). Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la Loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

La halte-garderie « Les Bout'Chou » (ETS n°800011439) est localisée 18 rue Gresset dans le centre-ville d'Amiens (80). Elle accueille 10 enfants de 2 mois et demi à 3 ans depuis la rentrée 2010. Ils sont encadrés par 4 adultes.

La halte-garderie occupe une partie du rez-de-chaussée d'un bâtiment sur une superficie avoisinant les 100 m², La halte-garderie est composée d'une salle de jeux, d'une cuisine, de toilettes, d'un coin salle de bain et de dortoirs.

Un sous-sol est présent au droit du bâtiment abritant la halte-garderie mais il ne fait pas partie de l'emprise de l'ETS. L'établissement ne possède pas d'aménagements extérieurs.

Au total 10 enfants, 4 personnels d'encadrement et pas logement de fonction.

Aucun indice caractéristique d'une éventuelle pollution n'a été constaté lors de la visite.

Résultat des études historiques et documentaires

Cet établissement a été intégré à la démarche « établissements sensibles » du fait de sa contiguïté supposée avec le site BASIAS PIC8001514 (« Imprimerie Nouvelle »).

L'étude historique montre que la halte-garderie a ouvert ses portes en 1993 et datant du début des années 1950 qui était auparavant occupé par un local commercial.

Le site BASIAS n°PIC8001514, situé 22 (anciennement 34) rue Gresset, correspond à une imprimerie avec une installation de fonderie d'alliage pour le clichage et la fabrication de caractères. L'activité de fonderie était située au 2^{ème} étage du bâtiment et le rez-de-chaussée de l'imprimerie comprenait un magasin, des bureaux et l'atelier d'imprimerie avec les machines à impression. Aucune eau résiduaire n'était émise par l'imprimerie. L'activité du site BASIAS s'est déroulée sur une courte période allant de 1951 à 1956 et le site est actuellement occupé par des commerces et une mutuelle.

Les recherches documentaires ont permis de mettre en évidence que cet ETS n'est pas contigu au site BASIAS car un commerce de mercerie est présent entre

l'ancien site BASIAS et l'ETS. L'activité d'imprimerie était distante de 10 à 20 m du bâtiment abritant aujourd'hui l'ETS.

Deux autres sites BASIAS (imprimerie et pressing) ont été recensés entre 60 et 80 m au nord-est de l'ETS, et un autre site BASIAS (imprimerie) a été recensé à 50 m au sud-ouest de l'ETS.

Résultat des études géologiques et hydrogéologiques

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que la nappe d'eau souterraine se trouve entre 5 et 8 m de profondeur au droit du site. L'écoulement naturel de cette nappe s'effectue vers la Somme (située à environ 500 m de l'ETS), soit en direction du nord-ouest. La halte-garderie est donc située en latéral hydraulique par rapport au site BASIAS PIC8001514 ainsi qu'aux trois autres sites BASIAS recensés à proximité

Etude des influences potentielles des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une halte-garderie, trois scénarios d'exposition sont à considérer.

Un scénario d'exposition potentielle a été retenu :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :

La proximité du site BASIAS PIC8001514 par rapport à l'ETS ne permet pas de conclure à l'absence d'influence de ce site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur du bâtiment de la halte-garderie via un transfert de composés volatils dans les sols et/ou les eaux souterraines.

Les deux autres scénarios d'exposition ne sont pas retenus :

- l'ingestion de sols par les enfants :

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiel n'a pas été retenu car l'établissement ne possède pas d'aménagements extérieurs.

- l'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise du site BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence du site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur du bâtiment de l'établissement, nous proposons le classement du site dans la catégorie "**des Etablissements devant faire l'objet de campagnes de diagnostics sur les milieux pertinents (Phase 2)**" à l'issue de la Phase 1.

Le milieu précédant immédiatement le milieu d'exposition des enfants est le sous-sol situé sous la Halte-Garderie. Cependant, ce sous-sol n'appartenant pas à la halte-garderie, et cette dernière étant située en milieu urbain dense, l'air du sous-sol et l'air des sols ne peuvent être investigués simplement.

Le programme d'investigations de Phase 2 concernera donc :

- l'air intérieur des pièces de vie de la halte-garderie.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de Phase 2.